



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_05-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

N° DBC 20240425-05

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 18 AVRIL 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 avril à 13 heures, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER et Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Olivier CHAMBON, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT et Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jean-François DELAIRE procuration à Frédéric CHONIER
Philippe CAYRE procuration à Tony BERNARD.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;
Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

18

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_05-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 2 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Dénomination	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
SEVIK Nazifé	PO	5 chemin de Pury 63300 THIERS	7.287,89 €	10 % Adaptation	729,00 €
BONNET Bernadette	PO	4 rue des Marronniers 63250 CELLES-SUR-DUROLLE	19.014,48 €	10 % Economie d'énergie	1.901,00 €
				/	2.630,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **2.630,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 20

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 18

Pour : 20

Membres présents sans voix délibératives : 1

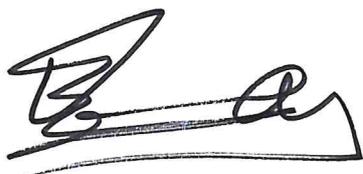
Représentés : 2

Contre : 0

Non participation :

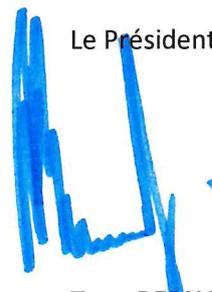
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

